



Pourquoi devrais-je adhérer au SNEC ?

Votre quotidien est de plus en plus complexe : nouvelles réglementations, contraintes administratives, risques juridiques...

Vous devez à la fois être de bons commerçants et de bons managers, vous tenir informé et diriger au mieux vos équipes. Une journée n'a que 24 heures et votre temps est précieux.

Le SNEC est toujours présent à vos côtés pour faciliter votre vie professionnelle par tous les moyens d'accompagnement, d'information et de formation possibles. Et représenter au mieux vos intérêts sur le plan national.

En devenant membre du SNEC, vous prenez pleinement en main votre activité et vous préparez l'avenir de nos métiers avec les meilleurs experts du marché.

Quels sont mes avantages SNEC immédiats ?

En adhérant au SNEC, vous bénéficiez d'un accès exclusif aux services pros qui vous aident à faire grandir votre activité :

- Assistance téléphonique 5 jours /7
- Aide juridique en droit social, commercial, fiscal et droit de la consommation
- Documentation online complète sur votre Espace SNEC Pro sécurisé
- Accompagnement à la Médiation de la Consommation

Et enfin, Vitrophanie SNEC Annuelle. C'est notre signe d'engagement. Apposée à votre vitrine, elle valorise votre appartenance auprès de la profession tout entière et rassure vos clients sur la qualité de vos interventions.

Comment j'adhère ?

Rien de plus simple !

Rendez-vous sur notre site [snec.org/contact](https://www.snec.org/contact). Remplissez le formulaire.

Nous vous communiquons les barèmes d'adhésion correspondant à votre type de structure et sa taille.

Vous n'avez plus qu'à nous adresser votre cotisation, valable 1 an.

Vous recevez votre identifiant personnalisé. Ça y est, vous faites officiellement partie des 1500+ adhérents du SNEC !

[WWW.SNEC.ORG](https://www.snec.org)



Rejoignez nos 1500 adhérents



SNEC

SYNDICAT
NATIONAL
EQUIPEMENT
CUISINE

Au service des cuisinistes !

Nous sommes plus de 1500 Professionnels de l'Aménagement sur Mesure.

La Cuisine est le cœur vivant de la maison. Rien n'est plus important pour nous que d'installer chez nos clients les équipements les plus adaptés dans les meilleures conditions possibles.

Votre métier est complexe : précision des mesures, qualité de fabrication, exigence d'installation, norme environnementale, sécurité juridique de nos interventions, médiation, relation client, communication.

Au SNEC, nous sommes représentés par de vrais pros, comme nous. Cuisinistes, fabricants, équipementiers, membres associés, distributeurs, qui connaissent nos besoins réels au quotidien et répondent concrètement à nos attentes.

Et parce que nos savoir-faire et nos réglementations évoluent constamment dans un marché en pleine mutation, le SNEC est le meilleur outil pour défendre et faire évoluer ensemble notre profession.

Vous nous rejoignez ?

www.snec.org

SNEC gagnant, partagez l'expérience de nos adhérents !

La bonne info au bon moment

par Virginie Raulot, Dirigeante de Total Consortium Clayton, administratrice SNEC et membre du Groupe de Travail Communication.

« Adhérer au SNEC permet d'avoir un **accès privilégié** sur le site internet du SNEC et d'accéder à un **panel d'informations** sur la contrathèque.

CGV, bons de commande, fiches spécifiques, propositions de contrats pour vos collaborateurs, ceux de concepteur-vendeur ou poseur par exemple, qui sont **rédigés et mis à jour selon les dernières lois et réglementations par les experts du SNEC**.

Vous y trouverez aussi les **tendances du secteur** afin que vous puissiez être informés des dernières dispositions de notre beau métier de cuisiniste ».



Les formations qui font la différence

par Patrice Bourgeois, Gérant du Groupe Juci, Administrateur Collège Distributeurs.

« Il me semble plus que jamais important d'**être représenté auprès des pouvoirs publics** et d'affirmer notre **légitimité de spécialiste** dans le domaine de la cuisine aménagée.

Nous savons à quel point les équipes qui nous accompagnent sont précieuses.

Nous devons être attentifs à pouvoir leur apporter la **montée en compétences** par le biais de la formation.

Nous devons nous assurer que les formations dispensées, telles que le CQP vendeur ou le CQP chef des ventes soient **toujours prises en charge dans le cadre des OPCO**. »



L'assistance juridique décisive

par Stéphane Veron, Dirigeant de MSA FRANCE, Vice-président SNEC, Membre du groupe de travail Communication et Recrutement.

« Nous avons depuis plusieurs années mis en place **des partenariats avec des avocats spécialisés** qui répondent à des **problématiques inhérentes au métier de cuisiniste**.

Ces professionnels nous accompagnent dans la rédaction de nos communications professionnelles à savoir le SNEC Infos ou le SNEC Focus.

Pour rappel, nous avons traité les **relevés de métrés, la propriété intellectuelle des plans élaborés, les règles d'affichage, l'application de la TVA**, et bien d'autres sujets qui concernent le quotidien de nos professionnels. »



Le vrai plus de la médiation

par Michel Duhaubois, Dirigeant des Boutiques Perene Paris 7 et Saint-Mandé, administrateur SNEC et membre de la Commission RSE.

« Tout comme moi vous avez noté de **profonds changements** dans notre univers et nous avons **beaucoup de contraintes**.

Être adhérent du SNEC c'est être fort ensemble.

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2016, tout professionnel doit permettre à tout consommateur l'**accès à un dispositif de médiation**.

Le SNEC permet de négocier pour l'ensemble de ses adhérents un **tarif privilégié** afin d'être performant et dans cette législation. »

L'accompagnement personnalisé

par Rachel Mugnier, Directrice de BLUM France, administratrice SNEC et membre du Conseil d'Administration et de la Commission Communication :

« Nous proposons au SNEC un **service téléphonique 5 jours / 7** à disposition de nos adhérents.

Si par exemple, vous rencontrez un problème avec un client, si vous vous demandez si vos conditions générales sont à jour, si vous avez besoin d'une médiation, alors **contactez nos équipes d'experts**.

Je pense qu'il est important de dire qu'**avec le SNEC, vous n'êtes jamais seul**. »



Le réseau pro qui facilite la vie

par Amanda Clouzeau, Fondatrice du site de recrutement concepteur-vendeur.fr, Vice-Présidente SNEC, Membre du groupe de travail Communication et Recrutement.

« Nous proposons tout un **panel de solutions**, des **outils concrets pour améliorer votre quotidien**.

Adhérer au SNEC c'est rejoindre un **réseau de professionnels passionnés**, engagés, répartis en 4 collèges : les fabricants, les distributeurs, les équipementiers et les membres associés dont je fais partie.

Le SNEC, c'est plus de **1500 adhérents dans toute la France**, avec une augmentation significative en 2023. »



La (p)référence du mé tier

par Jean-François Caron, Responsable Nobilia pour la France, administrateur SNEC et membre du Groupe de Travail RSE.

« Notre métier de cuisiniste c'est un **métier à part**.

La cuisine reste un **achat impliquant**, émotionnel, voire le projet d'une vie pour certains.

Le consommateur a besoin plus que jamais de **repères** : au-delà de votre enseigne, votre réputation, votre professionnalisme, la vitrophanie du SNEC est un gage de bonnes pratiques, et une **vraie référence qui engage la confiance**.

La vitrophanie SNEC, en clair, c'est comme les étoiles Google, ça rassure. Et un **client rassuré**, c'est un client déjà convaincu. »



À vous de jouer, adhérez !